

AMIANTE SOUS-SECTION 4 - Encadrement technique et de chantier SEC013

NOUVELLE RÉGLEMENTATION => OBLIGATION DE FORMATION
FORMATION SUR SITE TECHNIQUE AMÉNAGÉ

Objectifs

- Connaître le risque amiante
- Conduire la démarche prévention du risque amiante.
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées.
- Assurer la traçabilité des opérations.
- Être capable de définir la conduite à tenir dans les situations d'urgence et de la faire appliquer.
- Assurer la traçabilité des opérations.
- Informer et former les salariés

Public Visé

Personnel encadrant amené à réaliser des opérations de maintenance, entretien et réhabilitation (BTP, industrie, ...)

Pré Requis

Il est impératif que le stagiaire fournisse un certificat médical précisant son aptitude médicale au poste de travail délivré par le médecin généraliste ou la Médecine du travail (salarié). Sans ce document aucune

Objectifs pédagogiques

- Connaître le risque amiante
- Conduire la démarche prévention du risque amiante.
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées.
- Assurer la traçabilité des opérations.
- Être capable de définir la conduite à tenir dans les situations d'urgence et de la faire appliquer.
- Assurer la traçabilité des opérations.
- Informer et former les salariés

Méthodes et moyens pédagogiques

- Support papier, clé USB
- Documents techniques clé USB

Parcours pédagogique

THÉORIE :

- Propriétés de l'amiante et son historique
- L'amiante et ses effets sur la santé
- La réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et la prévention liée au risque amiante
- Connaître les exigences du code de santé publique et code du travail
- Connaître les exigences de la réglementation en matière de protection des travailleurs
- Connaître les dispositions pénales encourues en cas d'infraction aux obligations de prévention des risques santé et sécurité liés à l'amiante
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Connaître la VLEP Valeur limite d'exposition professionnelle et droit de retrait
- Les méthodes de travail, les modes opératoires, les principes de ventilation
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Les méthodes de travail, les modes opératoires, les principes de ventilation et de captage des poussières
- Savoir effectuer et faire effectuer un relevé d'empoussièrement au poste de travail
- Savoir entretenir et faire entretenir les équipements et le matériel
- Les exigences réglementaires relatives au traitement des déchets amiantés
- La conduite à tenir en cas d'urgence
- Les modalités de restitution de la zone après intervention
- Les documents à mettre à jour par l'employeur

PRATIQUE :

- Etude de cas et mise en situation d'un mode opératoire par rapport à l'activité des stagiaires (travail de groupe)
- Savoir utiliser les EPI (équipement de protection individuelle)
- Savoir évaluer les risques et établir un mode opératoire
- Choisir des méthodes de travail et définir les procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Savoir mettre en œuvre les mesures nécessaires à la bonne réalisation des chantiers

ÉVALUATION ET VALIDATION :

- Evaluation théorique de 20 minutes QCM
- Evaluation pratique de 60 minutes de mise en situation portant sur l'analyse

AFOLOR - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41540130754

concrète d'une situation adaptée à l'activité professionnelle du stagiaire

- Synthèse

AMIANTE SS4

Méthodes et modalités d'évaluation

- QCM théorie et pratique en fin de stage

Modalités d'Accessibilité

Selon la nature du handicap et le lieu de formation, merci de nous contacter au 03.83.95.77.50 afin que nous mettions en place des dispositions adéquates durant les journées de formation.

Prochaine session : AMIANTE SOUS-SECTION 4 ENCADREMENT TECHNIQUE ET DE CHANTIER

	DU 17 AU 21 MARS 2025		1798€* Net de taxe		5 JOURS 35H		CAPEB AISNE 02000 LAON
---	--------------------------	---	-----------------------	---	----------------	---	---------------------------



* Possibilité d'un financement – **N'hésitez pas à nous contacter :**

Christelle MEURIER – Responsable formation – CAPEB 02
Tél. : 03.23.23.09.10 / Mail : formation@capeb02.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :
Forme sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. fixe : Tél. Port :
Mail :
Code NAF : SIRET :
Activité principale : Nombre salariés :

PARTICIPANT (S)

Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr
www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : damien@afolor.fr

Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.

ENTREPRISE (à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT (à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....

.....

.....

.....

.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.